

ANALYSE COMPARATIVE DES SURVOLS DE LA COMMUNE DE VILLEMONTBLE (93)

Novembre - 2022

| | | |
|------|---|----|
| I. | Carte de situation des survols et récapitulatif des données analysées | 2 |
| II. | Configuration Face à l'Ouest..... | 6 |
| A. | Répartition temporelle des survols..... | 6 |
| B. | Répartition spatiale des survols | 7 |
| C. | Observations..... | 9 |
| III. | Configuration face à l'est..... | 10 |
| A. | Répartition temporelle des survols..... | 10 |
| B. | Répartition spatiale des survols | 11 |
| C. | Observations..... | 13 |
| IV. | Conclusion..... | 14 |
| V. | Pour en savoir plus | 14 |

CONTEXTE

Le pôle technique de l'ACNUSA a réalisé une analyse comparative des trajectoires des mois d'août 2019, 2021 et 2022. Cette analyse a été produite à partir du traitement des données RADAR de la région Île-de-France¹. Celle-ci objective les survols d'une commune pour une période donnée, et permet par comparaison sur un pas de temps plus long, de pouvoir apprécier une évolution des conditions de survols d'un territoire. Le mois d'août de l'année 2020 n'a pas été étudié par manque de représentativité du trafic aérien suite à l'impact de la crise sanitaire sur le secteur aérien.

Les avions décollant et atterrissant face au vent, son orientation a un impact sur les survols de la commune. Sur les principaux aéroports d'Île-de-France, on parle de configuration face à l'Est ou face à l'Ouest. Les deux configurations ont été étudiées statistiquement, en créant plusieurs diagrammes : le nombre de survols journaliers, le nombre moyen de survols par configuration, les aéroports de destination et de départ par configuration, la répartition horaire des survols par configuration et enfin la répartition en altitude par configuration.

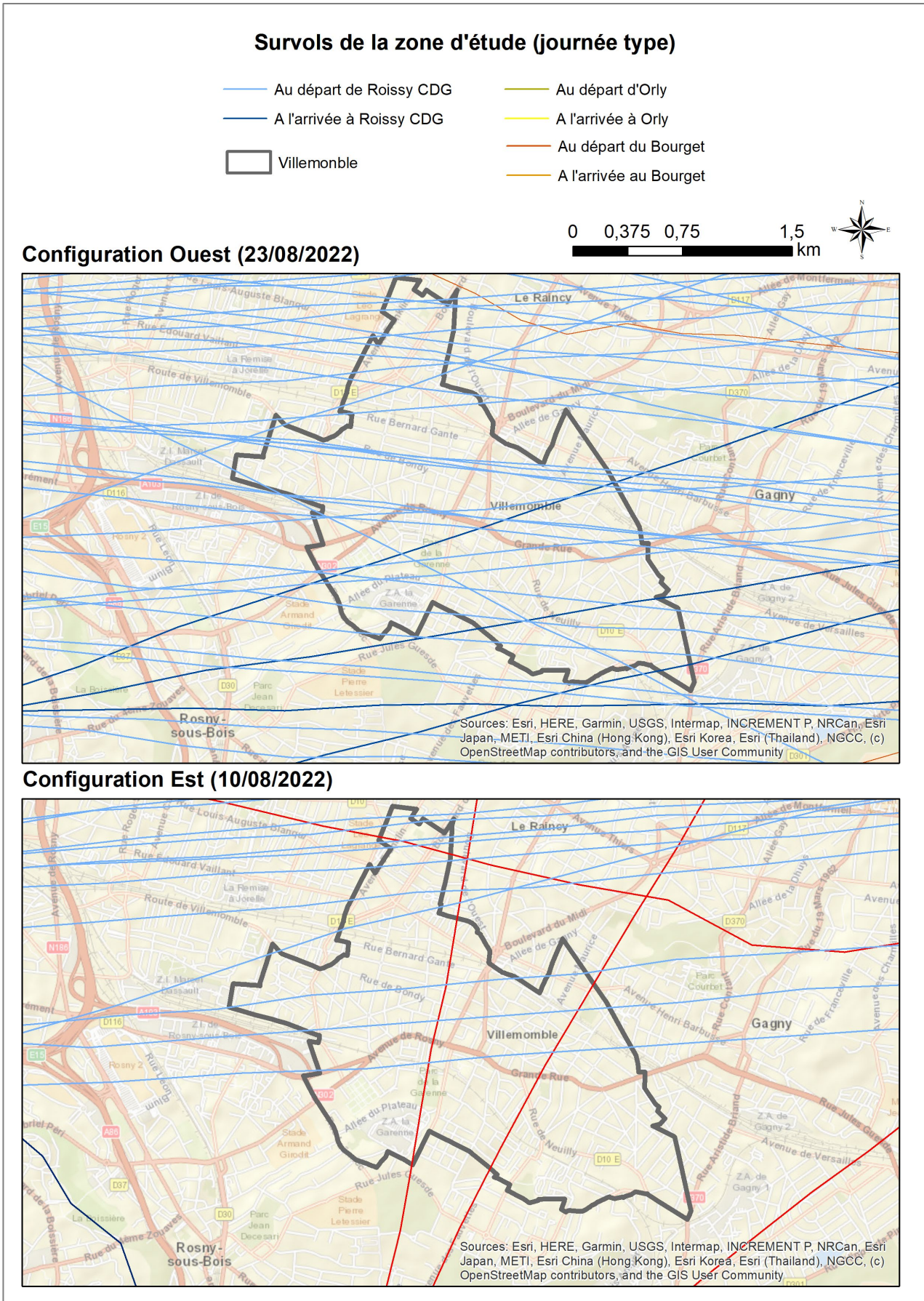
Une carte de situation est jointe à l'étude et représente les trajectoires selon le type de mouvement (départ, arrivée) et le(s) aéroport(s) concerné(s)).

Pour des raisons de sécurité, l'échantillon de données ne comprend aucun survol lié à des départs ou des arrivées d'aéronefs dont l'activité est de nature militaire ou gouvernementale. Cela n'exclut cependant pas le fait que la commune puisse être survolée par de tels aéronefs. L'échantillonnage exclut également les jours orageux² car ils ne sont pas représentatifs de la situation moyenne de survol. Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise de la commune. Les moyennes d'altitudes de survol sont données en mètre (m) par rapport au niveau de la mer, elles ont été calculées sur l'ensemble de la surface de la commune et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude). Les horaires sont donnés en heure locale.

¹ Source : groupe ADP, Laboratoire ADP

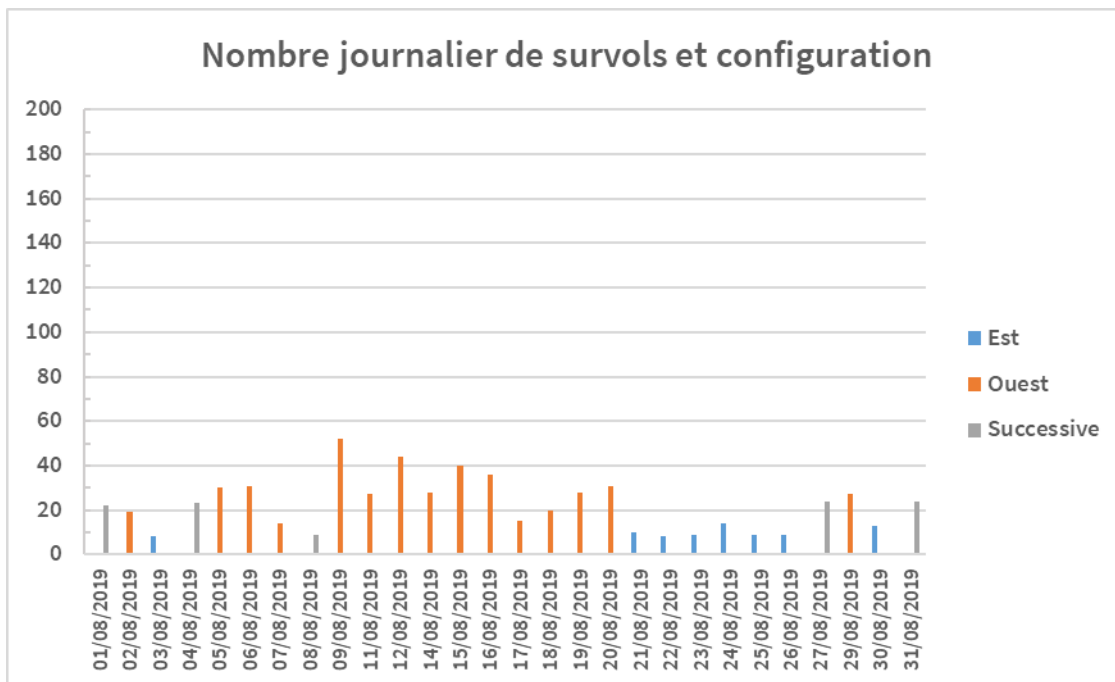
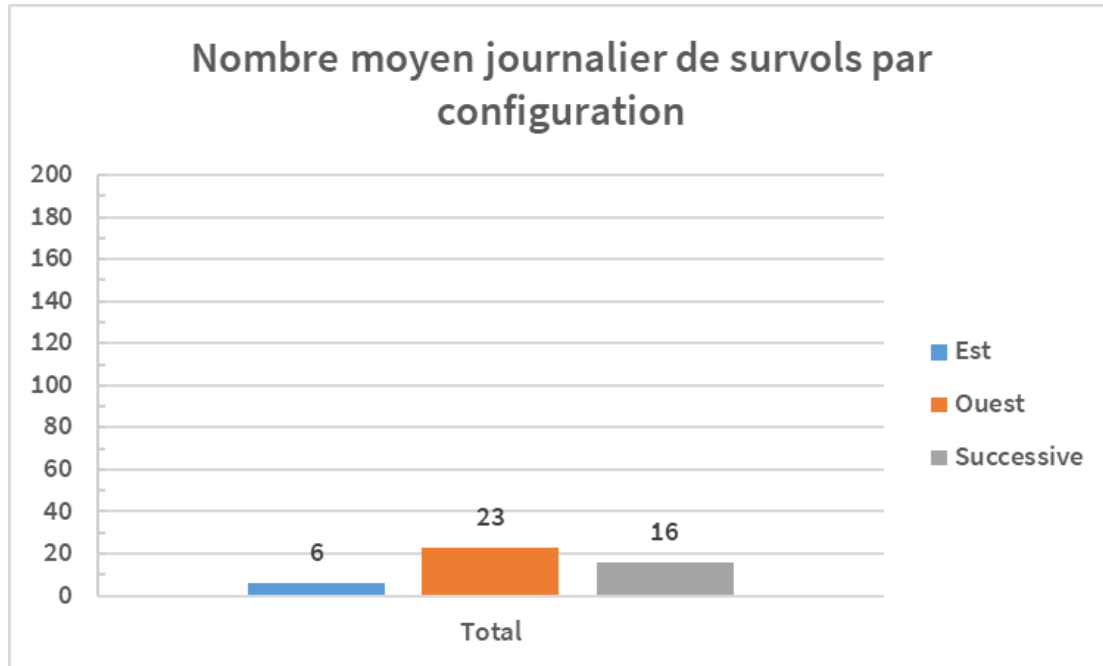
² Source : données quotidiennes, Météo-France

I. CARTE DE SITUATION DES SURVOLS ET RECAPITULATIF DES DONNEES ANALYSEES



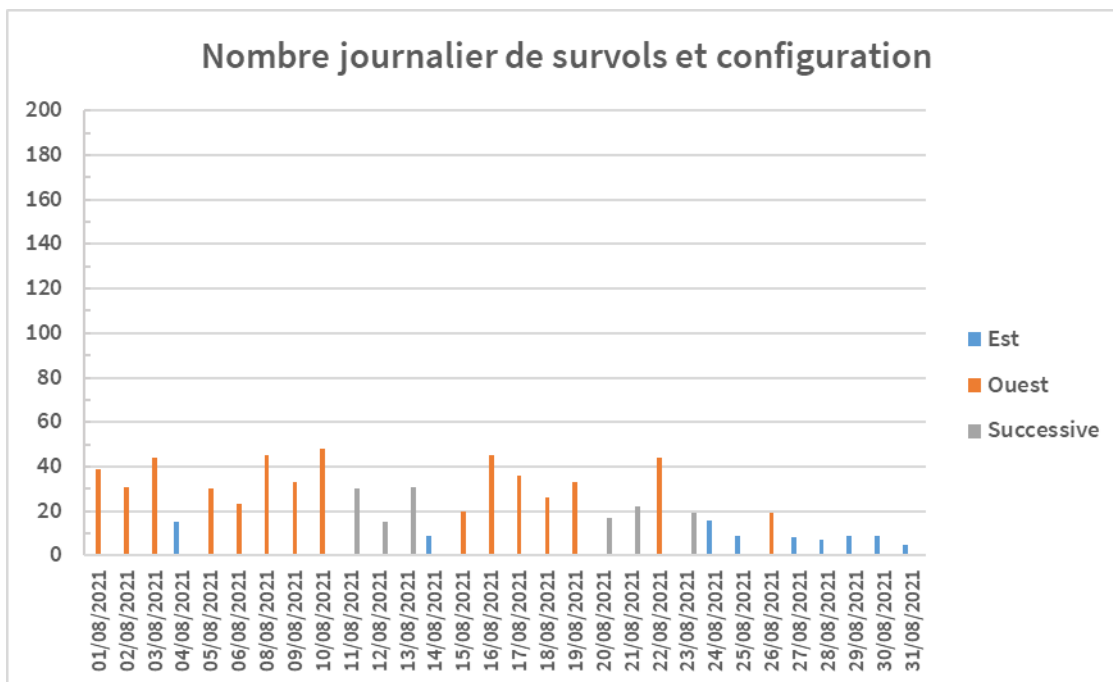
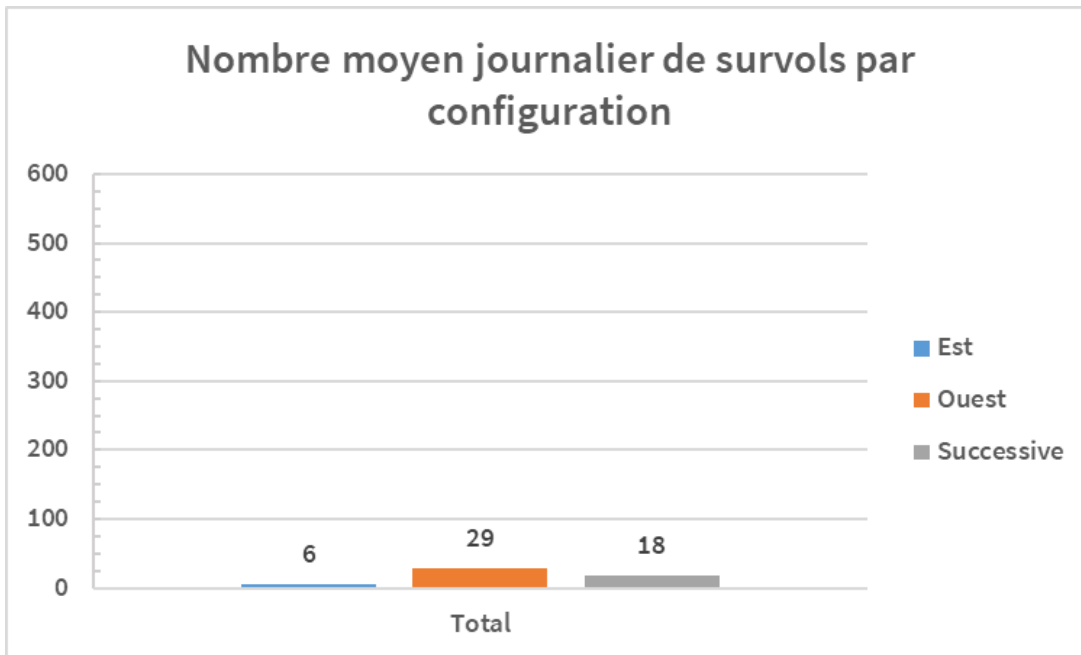
Les diagrammes ci-après présentent le nombre et la répartition des survols de la commune par configuration pour les mois d'août 2019, 2021 et 2022.

1. AOÛT 2019



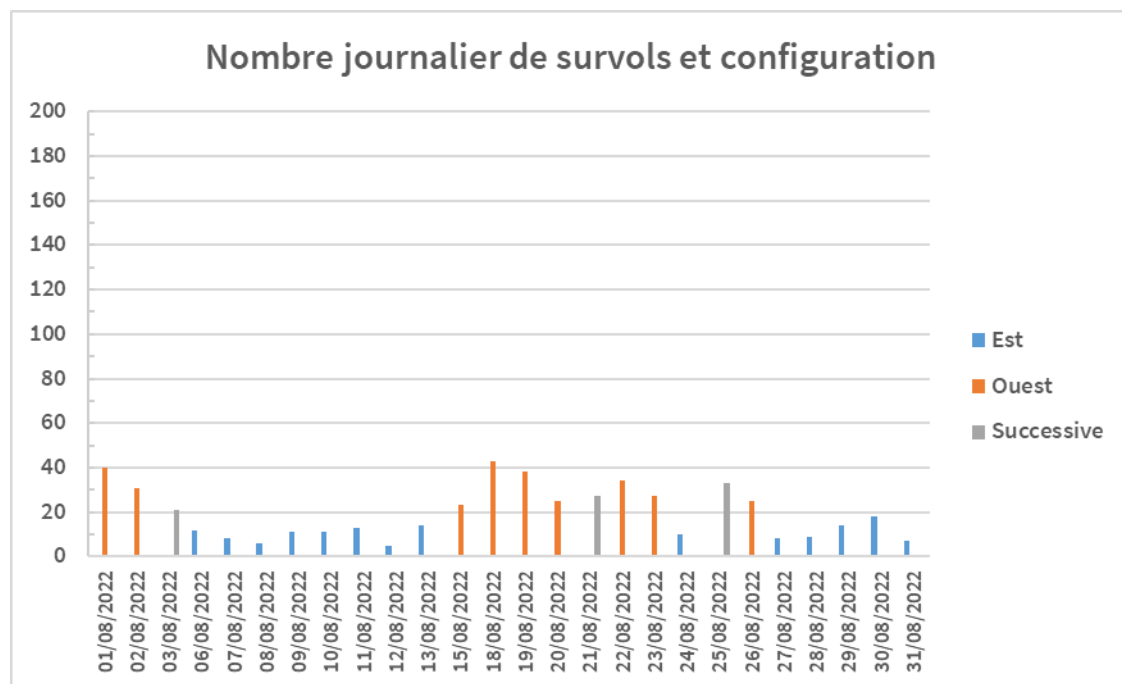
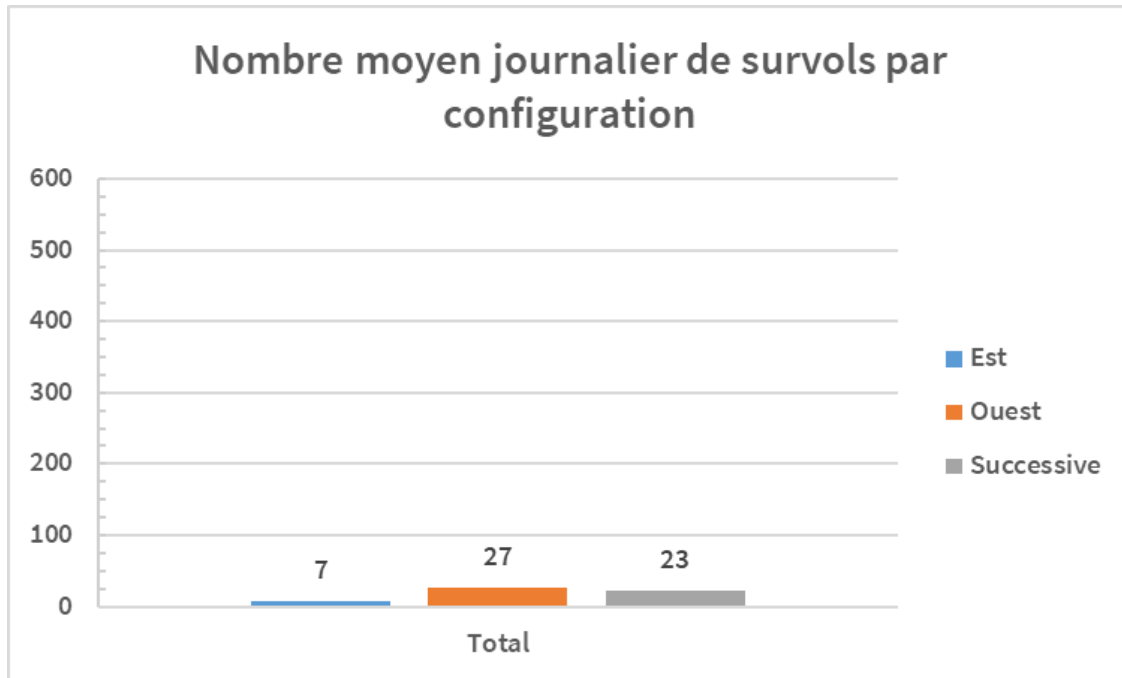
Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

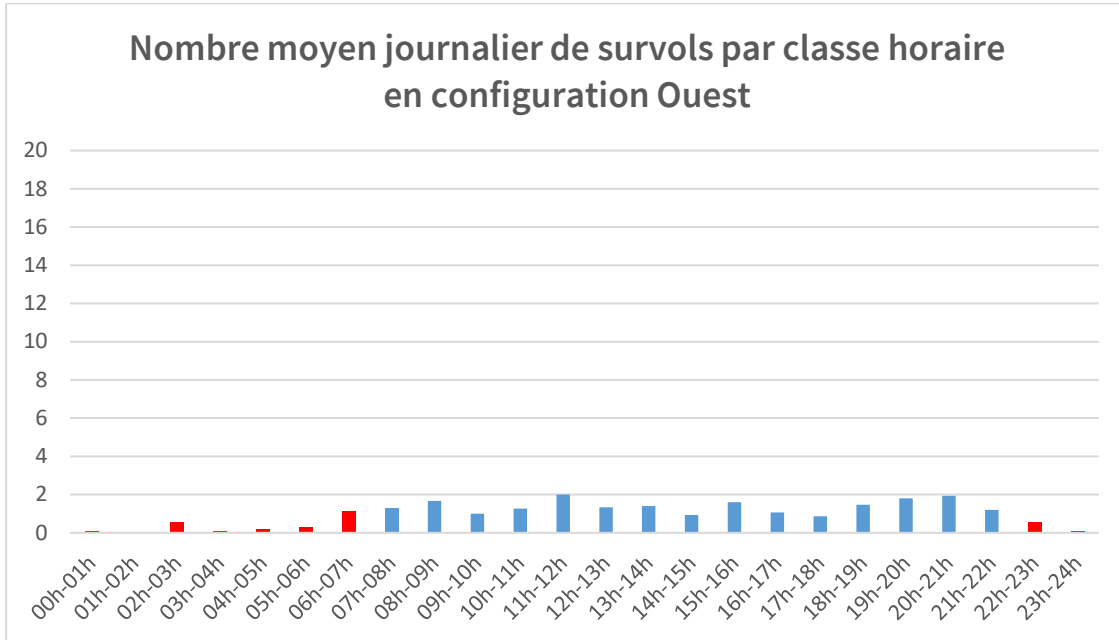
L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

II. CONFIGURATION FACE A L'OUEST

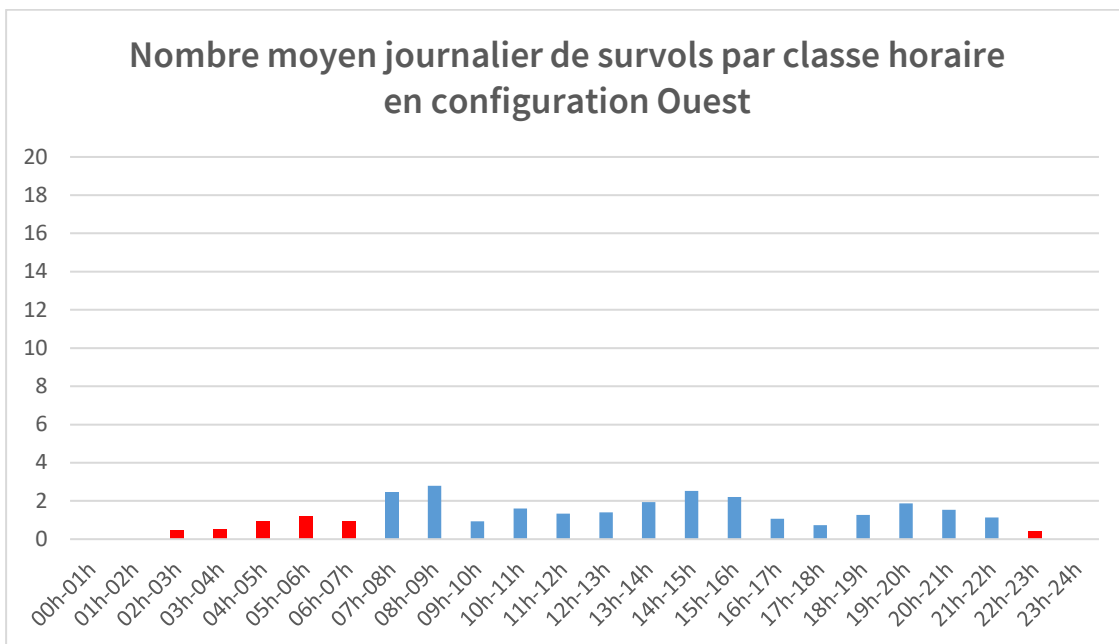
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Ouest au cours des mois d'août 2019, 2021 et 2022.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

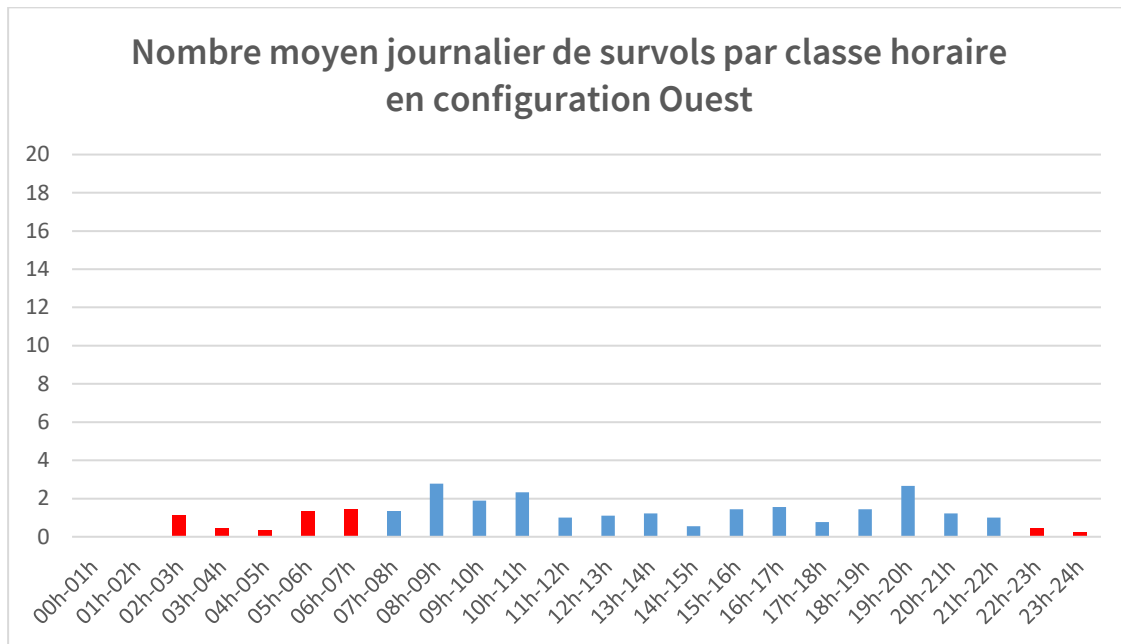
1. AOÛT 2019



2. AOÛT 2021



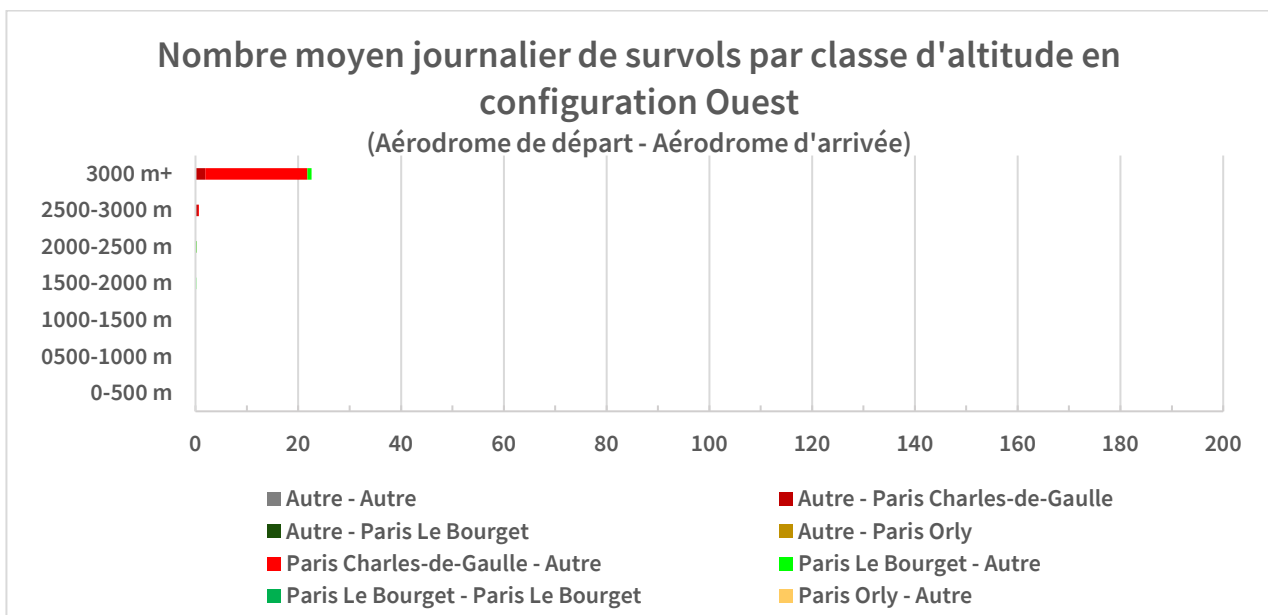
Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

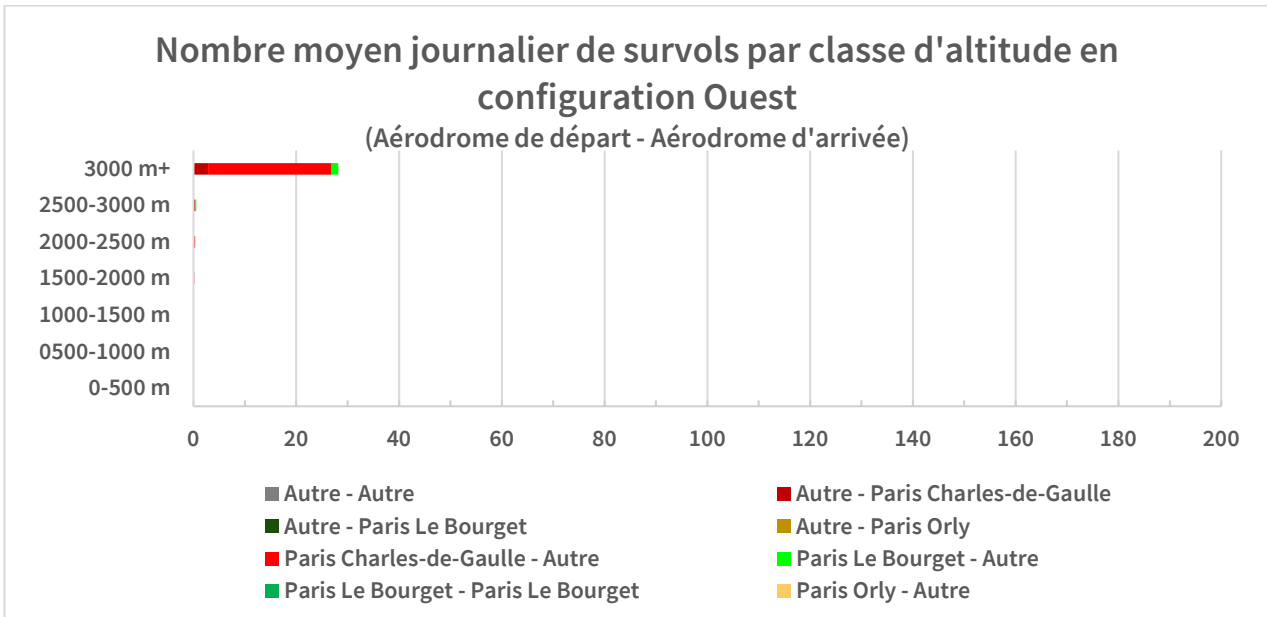
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019



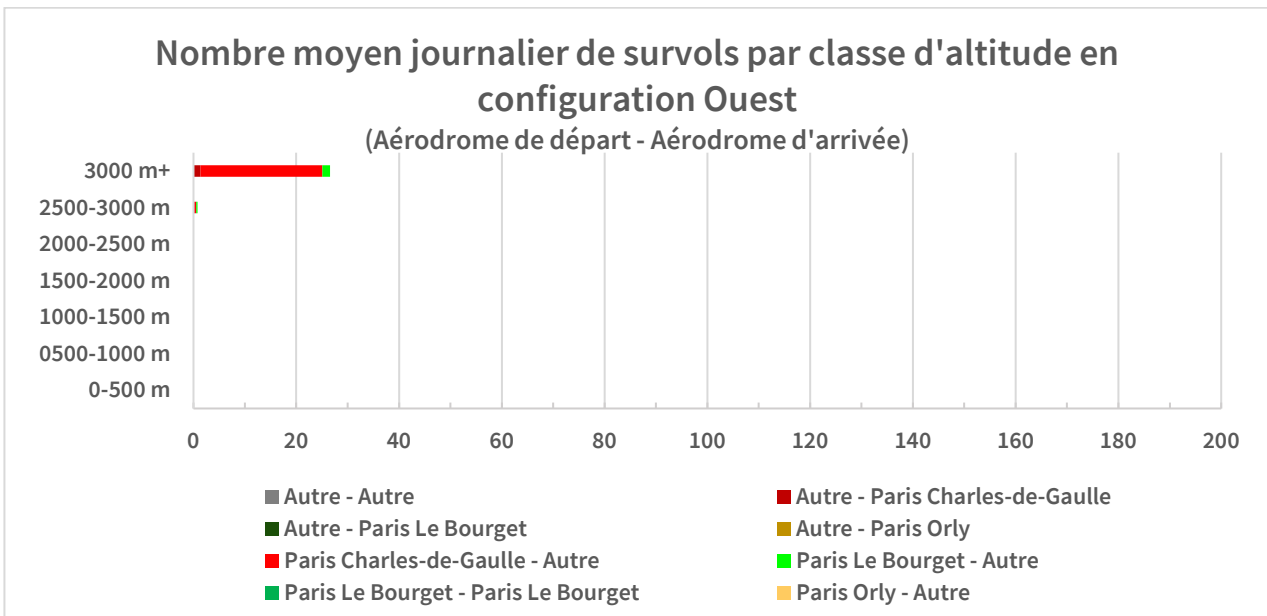
Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget).

2. AOÛT 2021



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. AOÛT 2022



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Ouest, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs au départ de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle à des altitudes supérieures à 3 000 mètres.

En configuration Ouest, le nombre moyen de survols journaliers est de 23 survols en août 2019, 29 survols en août 2021, de 27 en août 2022.

Il y a peu de variations dans la répartition des altitudes moyennes de survols sur les trois mois étudiés. On observe une légère augmentation du nombre moyen journalier de survols en août 2021 par rapport à 2019 sur les altitudes supérieures à 3 000 mètres. Il n'y a pas de changement observé pour le mois d'août 2022 par rapport à 2021.

En août 2022, il y a eu 9 jours de survols d'aéronefs en configuration Ouest pour les aéroports de Paris - Le Bourget et Paris - Charles-de-Gaulle.

La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu peu de changement au cours de la période étudiée.

En août 2019, on note une faible activité aérienne au cours de la journée avec moins de deux survols par heure en moyenne.

En août 2021, on observe une légère augmentation des activités aériennes entre 07h et 13h puis entre 15h et 16h avec un peu plus de 2 survols par heure en moyenne.

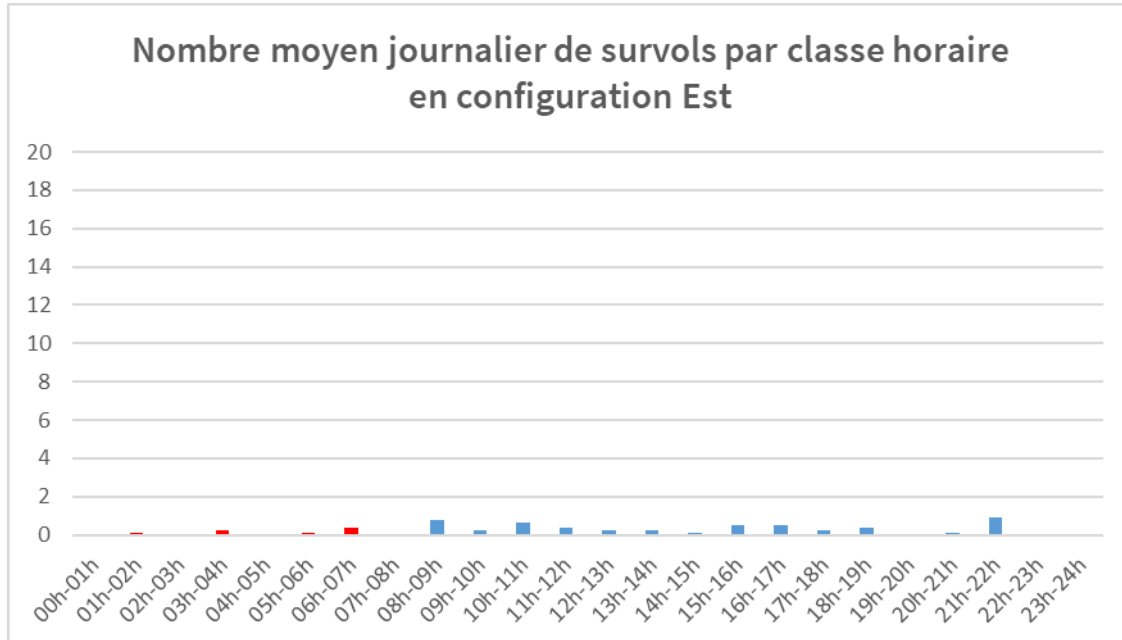
Enfin pour le mois d'août 2022, on note deux légers pics d'activité : entre 08h et 09h (2,7 survols en moyenne) et entre 19h et 20h (2,6 survols).

III. CONFIGURATION FACE A L'EST

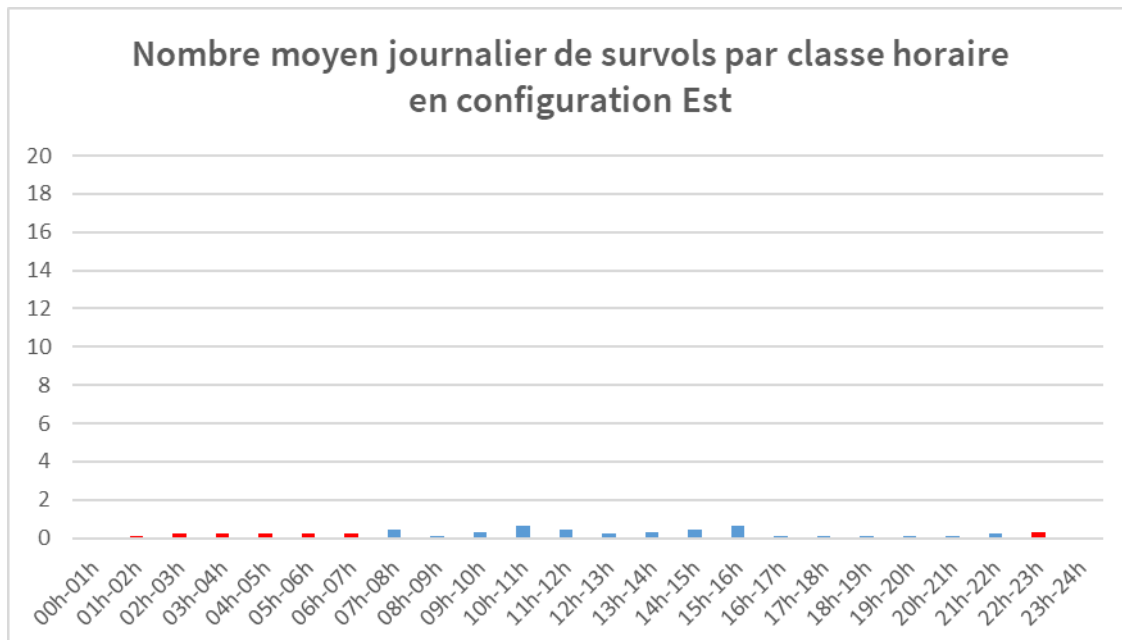
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Est au cours des mois de d'août 2019, 2021 et 2022.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019

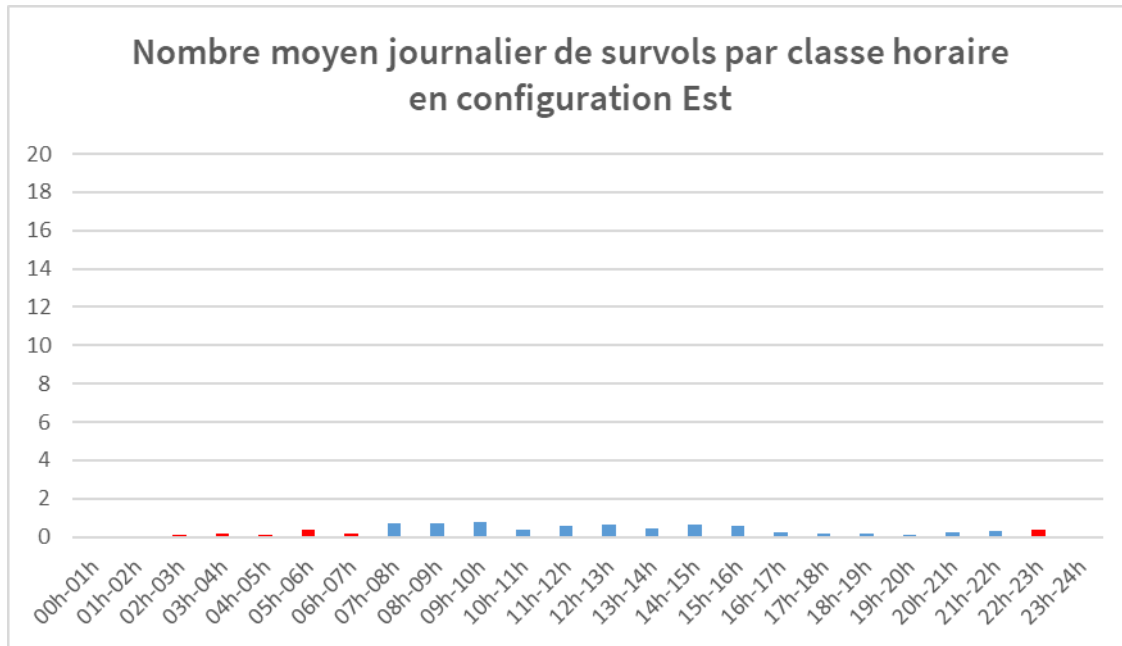


2. AOÛT 2021



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

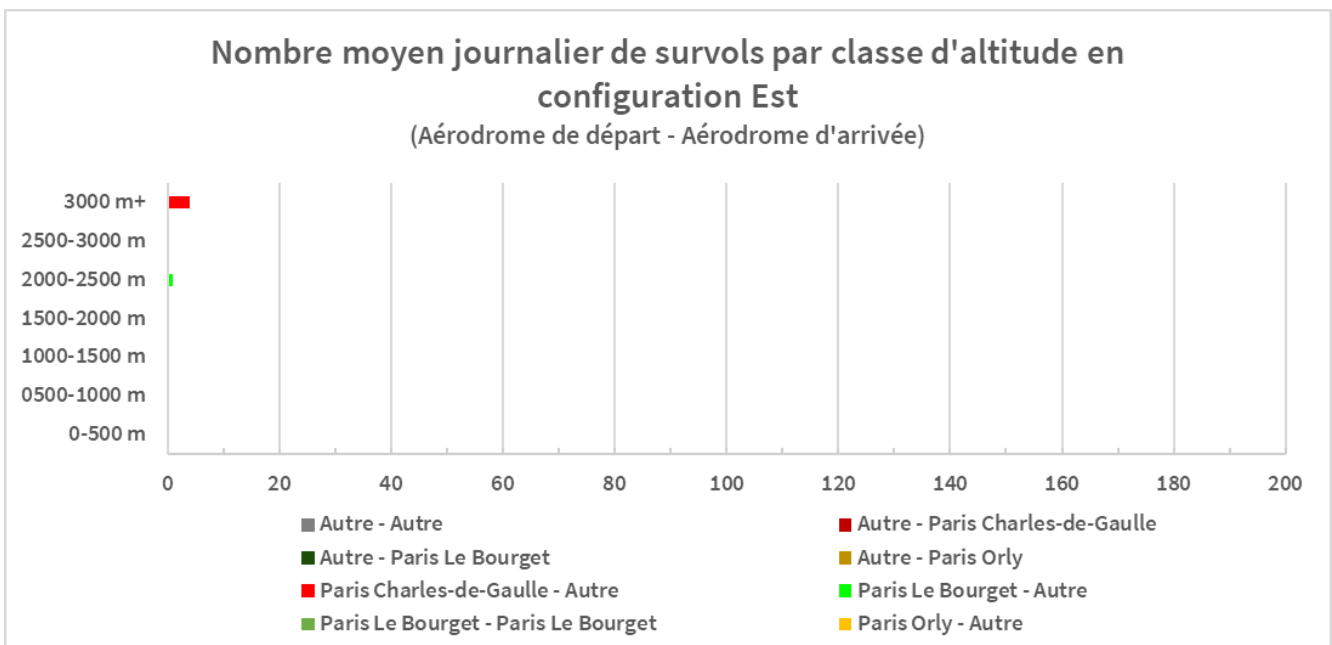
3. AOÛT 2022



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

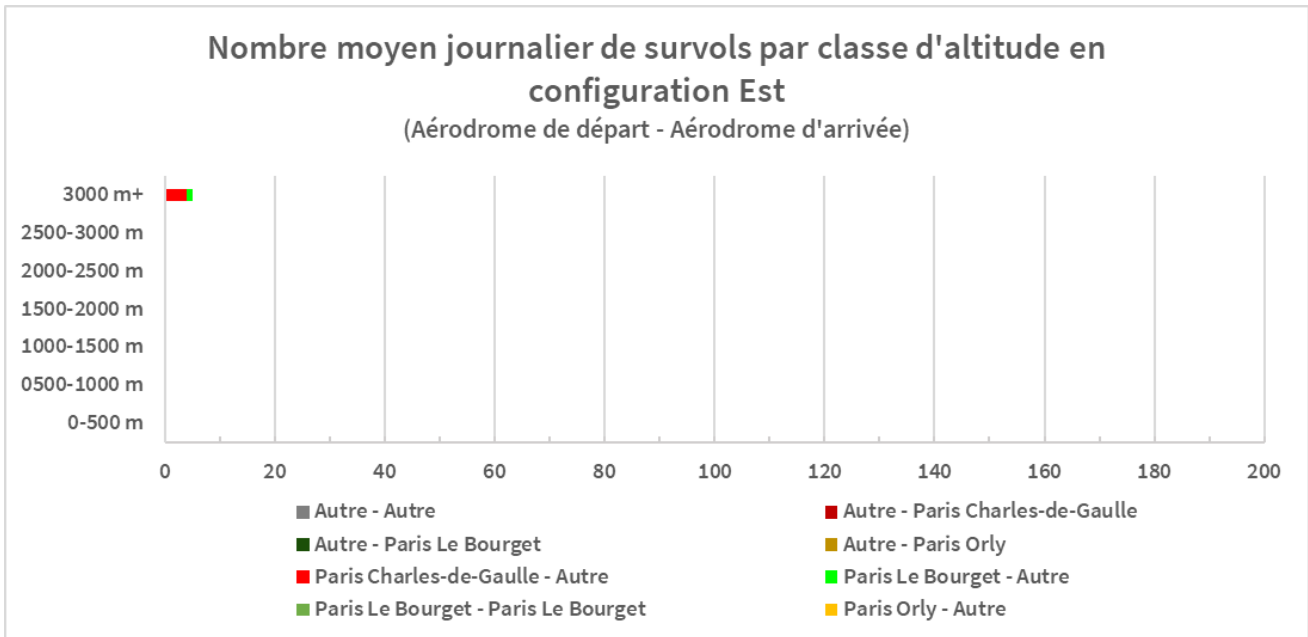
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019



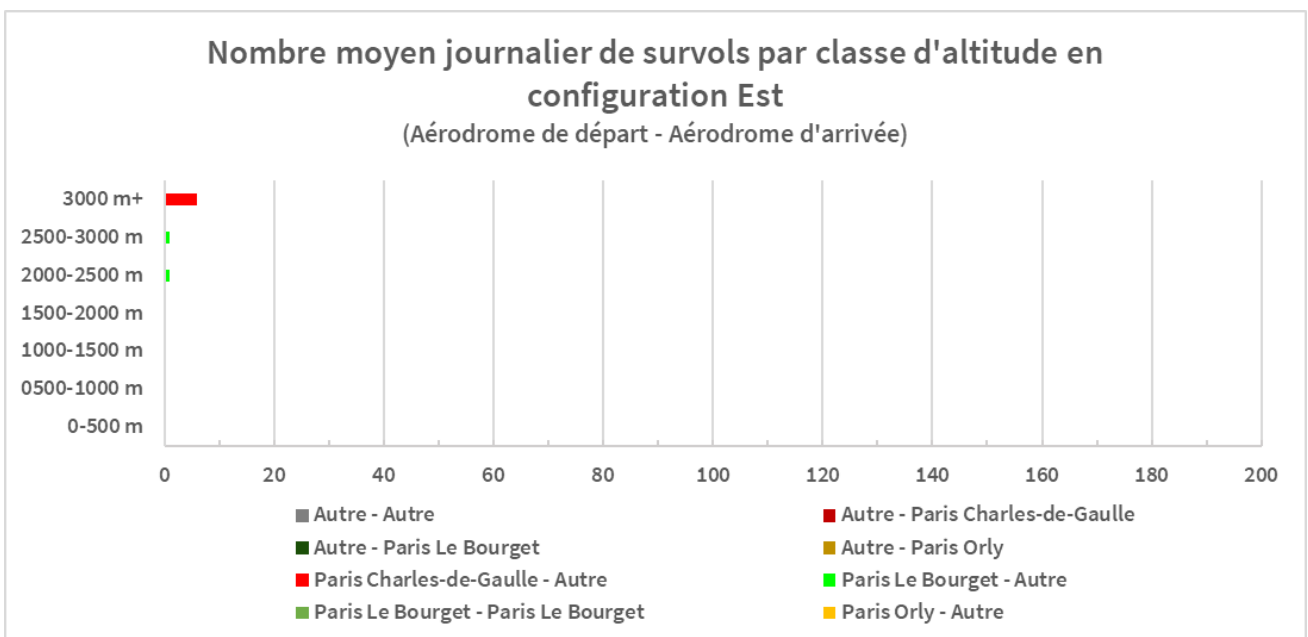
Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

2. AOÛT 2021



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. AOÛT 2022



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Est, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune est essentiellement lié :

- à quelques survols d'aéronefs au départ de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaule à des altitudes supérieures à 3 000 mètres ;
- à quelques survols d'aéronefs au départ de Paris - Le Bourget à des altitudes comprises entre 2 000 mètres et supérieures à 3 000 mètres.

En configuration Est, le nombre moyen de survols journaliers est de 6 en août 2019, 6 en août 2021 et de 7 en août 2022.

En août 2022, il y a eu 14 jours de survols d'aéronefs en configuration Est pour les aéroports de Paris - Le Bourget et Paris - Charles-de-Gaule.

Il n'y a pas de variation dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois mois étudiés.

La répartition temporelle du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée n'a pas connu de changement sur les mois étudiés.

IV. CONCLUSION

L'analyse comparative des survols de la commune sur la période observée fait ressortir que :

- En configuration face à l'Ouest, on observe une relative stabilité du nombre moyen de survols journaliers sur août 2019, août 2021 et août 2022 (respectivement 23, 29 et 27 survols en moyenne).
Les altitudes moyennes de survols ne varient pas au cours de la période étudiée.
La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu peu de changement au cours de la période étudiée.
- En configuration face à l'Est, on observe une stabilité du nombre moyen de survols journalier sur les trois mois étudiés (6 survols pour août 2019 et 2021, puis 7 survols en 2022).
Il n'y a pas de variation significative dans les altitudes moyennes de survol au cours de la période étudiée.
La répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée n'a pas connu de changement.

V. POUR EN SAVOIR PLUS

Les avions atterrissent et décollent face au vent : de fait, les facteurs météorologiques ont une influence sur la situation de survol de votre commune. La section « Configurations » de cette page : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trafic-aerien-en-ile-france> permet d'observer la répartition du trafic pour les aéroports franciliens.

En région parisienne (et limitrophes), deux outils vous permettent de visualiser la situation sonore relatives aux survols d'aéronefs :

- La plateforme SURVOL (<https://survol.bruitparif.fr>), référence les mesures de bruit aéronautique réalisées par BruitParif. Vous pouvez y consulter les rapports de campagnes de mesures réalisées aux abords de votre commune, ainsi que les mesures en temps réelles des stations de mesures fixes ;
- L'outil Vitrail (<https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/>) qui vous permet de visualiser en temps décalé les aéronefs survolant la région Parisienne, et les mesures de bruit associées réalisées par les capteurs de mesures du gestionnaire d'aéroports.

Enfin, des mesures de restrictions s'appliquent aux aéroports. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les arrêtés relatifs aux restrictions d'exploitation d'une plateforme sur l'Atlas des aéroports du site de l'ACNUSA (<https://www.acnusa.fr/atlas-des-aeroports-76>) en sélectionnant l'aéroport de votre choix, rubrique « Textes juridiques en vigueur ».

Le non-respect de ces restrictions est passible de sanctions (amendes administratives) prononcées par l'ACNUSA.